



VETROZ Spective

Bulletin d'information de
la Municipalité de Vétroz
www.vetroz.ch



EDITORIAL

A l'occasion des fêtes de Pâques, alors que nous étions arrivés au printemps selon le calendrier, l'hiver a ait un brusque retour afin de nous rappeler si besoin était que cette année les fêtes pascales tombaient exceptionnellement très tôt.

Ce bref mais rude changement climatique ne devrait toutefois pas entraver l'avancement des divers travaux qui ont débuté durant le mois de mars, à savoir la réfection de l'Avenue de Derborence et celle de la Route du Bourg.

Ces travaux devraient être achevés d'ici à l'été et nous permettront de mettre en place une signalisation qui nous aidera à régler la circulation automobile de manière à respecter au mieux les souhaits des bordiers ainsi que les impératifs liés au transit des véhicules sur ces 2 rues.

La construction des abris PC et des vestiaires se poursuit selon le rythme défini et nous pouvons donc espérer être prêts pour l'inauguration qui aura lieu dans le courant du mois de juin prochain.

En ce qui concerne les travaux de rénovation extérieure du bâtiment abritant les structures de la petite enfance et du centre médico-social, ils devraient débuter prochainement et finaliseront la réhabilitation de ce témoin de l'histoire vétrozaine.

Les études concernant la sécurisation de la Lizerne et le réaménagement des torrents des Fontaines et du Moulin sont terminées et suite aux procédures de mise à l'enquête nous pourrions entamer la phase administrative devant nous permettre de planifier la réalisation des

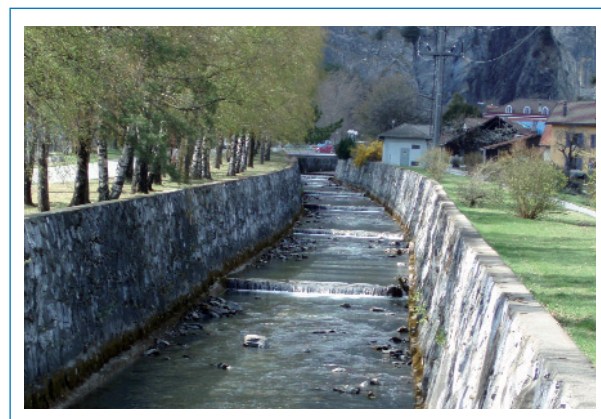
divers travaux à partir de l'année 2009, voire fin 2008 pour les travaux préparatoires.

Nous sommes actuellement occupés au bouclage des comptes de l'année 2007 et nous vous en donnerons un large aperçu lors de l'édition du 2ème trimestre 2008. Je profiterai de cette prochaine édition pour dresser un état des travaux entrepris durant cette période et vous présenter la situation financière de la Municipalité.

Pour terminer, je tiens à remercier tous les responsables d'entreprises ou de sociétés qui ont répondu présents à notre invitation le 28 février dernier, ce moment d'échanges nous a permis de dévoiler les 3 projets en cours dans la zone industrielle. Nous aurons très certainement l'occasion de revenir sur ces divers projets au fur et à mesure de leur évolution.

Bon printemps à tous et au plaisir de vous rencontrer lors de la fête de la Fleur d'Amigne au début juin.

Stéphane Germanier
Président





4EME TRIMESTRE 2007 ET 1ER TRIMESTRE 2008

- Entérine le projet de convention avec la SEBA SA pour la fourniture de l'eau potable
- Adjuge à l'entreprise Millius & Fils Sàrl la réfection de la toiture de l'auvent de la cure et la mise en place de sanitaires dans les combles du bâtiment des structures de la petite enfance
- Adjuge les travaux d'étanchéité de l'abri PC et des vestiaires aux Plantys à l'entreprise Bornet SA
- Approuve le budget 2008 de l'Office du Tourisme Conthey-Vétroz-Ardon
- Prend connaissance du budget 2008 du Foyer Haut-de-Cry
- Adjuge les travaux pour les fenêtres et les portes-fenêtres du centre des Plantys à l'entreprise Carruzzo & Cie SA
- Adjuge les travaux pour la chaufferie du complexe des Plantys à l'entreprise Charly Gaillard & Fils SA
- Mandate le studio Bonnardot pour l'élaboration d'un nouveau dossier photographique de la Municipalité de Vétroz
- Prend connaissance du budget 2008 de la STEP
- Organise la réception de notre conseiller national Monsieur Jean-René Germanier
- Décide de modifier les tarifs de location du couvert du Botza et arrête le mode de location pour la buvette de l'ancien stand de tir
- Adjuge d'entente avec la Commune de Conthey, les travaux de la route du Bourg à l'entreprise Prader Losinger SA
- Retient le projet élaboré par Madame Carole Pont pour le réaménagement de la place située à l'est de la Place du Four
- Signe une nouvelle convention avec CarPostal et les communes d'Ardon et Chamoson pour le transport des élèves au CO
- Entérine la nomination de Madame Linda de Torrenté en qualité de conseillère générale pour le parti radical en remplacement de Monsieur Jean-Nicolas Revaz
- Attribue le mandat pour l'assainissement de l'ancienne décharge communale au bureau BEG
- Autorise la Municipalité de Conthey à mettre à l'enquête sur le territoire de Vétroz, le projet de route devant servir à désengorger la zone commerciale
- Nomme la nouvelle commission pour l'octroi du droit de cité
- Prend note du calendrier des prochaines élections communales
- Signe l'acte d'achat du terrain au nord des pavillons scolaires propriété de l'hoirie Jean-Jacques Thomas
- Organise la séance de présentation du projet de correction des torrents des Fontaines et du Moulin aux riverains concernés
- Adjuge les travaux suivants pour les vestiaires aux Plantys : carrelages à Zambaz Carrelages, chapes à Léonard Carron, menuiserie intérieure à Clivaz SA, peinture et plâtrerie à Jacques-Roland Coudray, serrurerie à Georges Boillat, revêtement de sols à Famaflor SA
- Adjuge les travaux suivants pour la réfection extérieure du bâtiment du CMS et des structures de la petite enfance : échafaudages à Ardag SA, sous-toitures et ferblanterie à Charly Gaillard & Fils SA, fenêtres à Carruzzo & Cie SA, couverture à Marcel Bonvin & Fils SA, peinture extérieure à Jacques-Roland Coudray



- Adjuge d'entente avec les communes de Conthey et d'Ardon les mandats d'ingénieurs pour le réseau d'eau potable de Mottelon aux bureaux SD Ingénierie SA et Réaltec Sàrl
- Décide d'englober les frais de relevés des constructions dans les émoluments d'autorisation de construire
- Mandate le bureau Azur Sàrl pour la modification partielle du plan d'aménagement de zone et la demande de défrichement au lieu-dit Botza
- Prend connaissance des comptes 2007 de la paroisse
- Adjuge les travaux concernant l'arrosage du terrain de football à Millius & Fils Sàrl
- Prend note que l'Etat du Valais exige que tous les citoyens habiles à voter, sans exception, déposent leur acte d'origine à la commune et ce dès le 1.1.2008
- Organise une soirée de rencontre avec les entrepreneurs et dirigeants locaux
- Adjuge l'éclairage de l'Avenue de Derborence à ESR SA
- Décide de poser un panneau bordiers autorisés à la rue des Vignerons

COMMUNIQUE

A L'ATTENTION DE TOUS LES UTILISATEURS DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES.

L'administration communale rappelle à tous les utilisateurs de produits phytosanitaires, qu'il est **strictement interdit de nettoyer les ustensiles en dehors des places réservées à cet effet**, permettant de récupérer et de traiter les produits toxiques. Pour notre commune, cette place se situe à l'entrée de la Step.

L'accès à la place de lavage est possible en tout temps avec des jetons uniquement, mis à disposition gratuitement à tous les utilisateurs. Ces jetons peuvent être retirés pendant les heures d'ouverture au bureau communal ou au près des responsables de la Step.

Afin d'assurer l'utilisation optimale de cette place, la commune organise en collaboration avec M. Marco Delaloye, une séance d'instruction et d'information, réservée à tous les utilisateurs, le **samedi 20 avril 2008, rendez-vous à 10.00 h à la place de lavage à l'entrée de la Step.**



Tous les renseignements nécessaires peuvent être demandés à M. Delaloye Marco, responsable de la Step, tél. 027 346 13 10.

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.

Pour la Step : Marco Delaloye

Pour la commission agricole : Freddy Praz

ENQUETE SUR LES BESOINS EN STRUCTURES D'ACCUEIL DES PERSONNES AGEES



PROJET DE CREATION D'UN FOYER DE JOUR

Sur mandat du Conseil Municipal, la commission Jeunesse Socio-Culturelle et Sportive du Conseil Général a analysé les différentes possibilités de structures d'accueil des personnes âgées. Dans son rapport, la commission mentionnait, en conclusion, deux formes d'accueil retenues à savoir, **les appartements protégés et les foyers de jour**.

Après avoir pris connaissance des propositions suggérées par la commission du Conseil Général, les membres de la commission sociale municipale ont opté pour **l'étude** de la création d'un **Foyer de Jour communal ou intercommunal**.

Préoccupée par le nombre toujours croissant de personnes âgées, soucieuse de leur offrir un encadrement adapté à leurs besoins et favoriser leur

maintien à domicile, la commission sociale a réalisé une enquête auprès de la population vézézaine. Le but de cette démarche était de connaître au plus près la nécessité de créer une nouvelle forme d'accueil journalier, en l'occurrence un **Foyer de Jour**. Pour ce faire, un questionnaire a été envoyé à **333 personnes**, âgées de 70 ans et plus. Nous avons reçu **116 réponses**. Un grand merci à celles et ceux qui ont collaboré à ce sondage.

A la question « Seriez-vous intéressé(e) à fréquenter un Foyer de Jour, à court, moyen ou long terme ? ».

93 personnes ont répondu affirmativement

23 personnes ont répondu négativement

Le tableau ci-dessous indique les résultats obtenus par tranche d'âge, **aux questions concernant les journées de fréquentation et les repas de midi**.

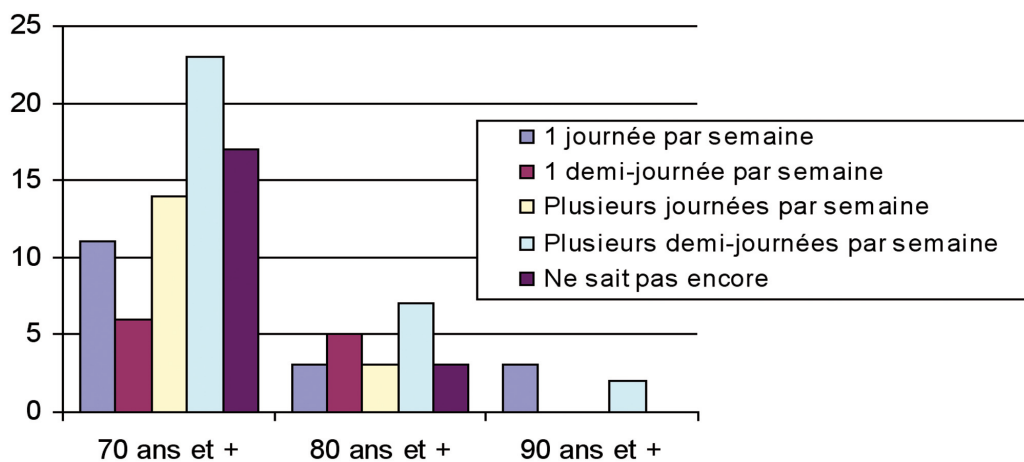
		Age		
		70 ans et +	80 ans et +	90 ans et +
Fréquence	1 journée par semaine	11	3	3
	1 demi-journée par semaine	6	5	0
	Plusieurs journées par semaine	14	3	0
	Plusieurs demi-journées par semaine	23	7	2
	Ne sait pas encore	17	3	0
Repas	Journée(s) avec repas de midi	25	6	3
	Demi-journée(s) avec repas de midi	23	11	2
	Demi-journée(s) sans repas de midi	6	1	0
	Ne sait pas encore	17	3	0



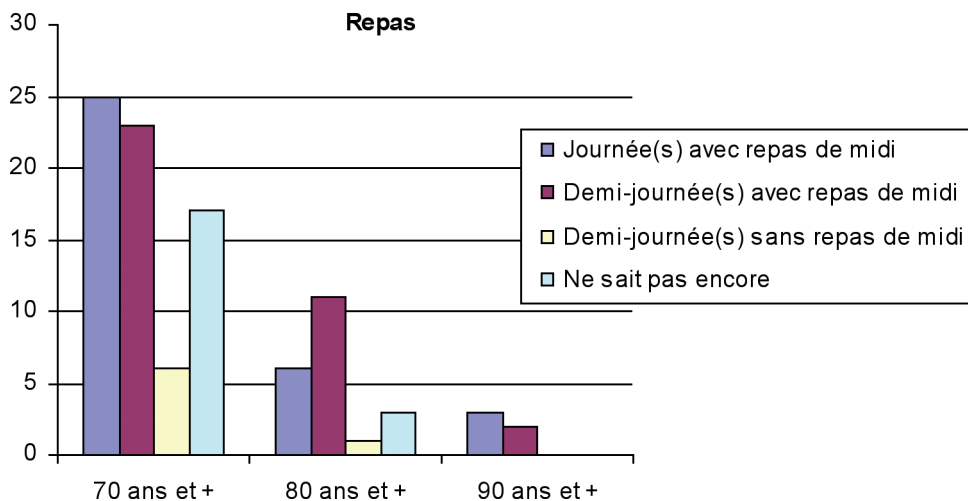
Ces éléments chiffrés révèlent une demande réelle de la population vétrozaine, concernée à court, moyen ou long terme par la création d'une nouvelle structure d'accueil pour nos aînés. Actuellement, la commission sociale communale planche sur un projet d'ouverture d'un Foyer de Jour, son concept,

ses caractéristiques, les locaux, l'encadrement et le financement. Le dossier terminé sera présenté aux autorités communales afin de prendre position sur l'ouverture d'un Foyer de jour communal ou intercommunal et sur la participation financière de la Municipalité.

Fréquence



Repas



Nous tenons vivement à concrétiser ce projet. Ainsi, nous pourrions, offrir aux aînés de notre commune un accueil journalier répondant à leur requête, prolonger leur maintien à domicile, rompre leur isolement, développer le mieux être de chacun en respectant son autonomie et retarder l'entrée dans un établissement médico-social.

Marie-José Bourquin-Roh
Présidente de la Commission Sociale



La Commune de Vétroz a décidé après les investissements en salles de sports et de concert d'offrir également un lieu culturel digne du développement qu'a connu notre bibliothèque.

Redonner vie à la bibliothèque paroissiale et fournir à l'association des parents l'opportunité de se profiler valablement dans un rôle de support pour compléter l'instruction officielle, tels furent les 2 objectifs qui ont présidés à la création de cette structure il y a 25 ans.

Sous l'impulsion de nombreuses personnalités dynamiques, engagées et surtout soucieuses de permettre à nos écoliers de se familiariser davantage avec la lecture, des contacts furent pris avec la Municipalité en vue d'obtenir des locaux. Leur requête rencontra un écho favorable et l'aménagement supérieur de la salle paroissiale fut mis à leur disposition, de plus le Conseil Municipal décida d'attribuer une aide financière pour l'équipement en matériel et en livres.

D'abord ouverte aux enfants et gérées par des bénévoles enthousiastes, la bibliothèque connut un grand succès et des demandes arrivèrent pour une extension aux adultes. A la suite de ces extensions le service du prêt ployait sous le travail et après 10 ans de fonctionnement une professionnalisation s'est opérée.

Placée sous la responsabilité de Madame Gisèle Philippoz, des cours furent donnés et le personnel mieux formé. Le service du prêt s'est élargi, des expositions ont été organisées et la collaboration avec les écoles s'est renforcée.

Le succès engendre le succès, dit-on, et aujourd'hui face à l'exiguïté des anciens locaux, la Municipalité se réjouit de vous offrir ce nouveau fleuron culturel de la commune.

Cette construction s'inscrit dans la logique de notre bonus à la rénovation des bâtiments dans les vieux villages de Vétroz et Magnot et nous avons donc décidé de montrer l'exemple afin d'inciter les propriétaires privés à revaloriser leurs biens.

Nous avons procédé à un concours sur invitation afin de déterminer le projet à réaliser et nous félicitons Messieurs Thierry Sabatier et Jean-Henri Zambaz du bureau Cepa Sàrl, pour le magnifique projet qu'ils nous ont soumis et réalisé.



Ce qui nous a plu dans leur proposition c'était la conservation de l'aspect « grange » du bâtiment et le volume à disposition et le résultat obtenu est conforme, voire supérieur, à nos espérances.

Nous associons à nos remerciements, l'ensemble des entreprises qui ont apportés leurs compétences et leur savoir-faire pour la réalisation de notre nouvelle bibliothèque.

Comme vous pouvez l'imaginer, un tel investissement n'est pas sans peser sur les finances d'une commune, aussi nous tenons à remercier le Canton du Valais pour son aide précieuse et les subventions accordées. Cette aide bienvenue de l'ordre d'1/3 de l'investissement consenti, nous a permis de réaliser rapidement notre projet.

C'est donc avec fierté que nous pouvons, à l'orée des vacances de Noël, offrir aux responsables et à l'ensemble de la population vétrozaine un magnifique cadeau pour célébrer les 25 ans de notre bibliothèque.

PLAN DE SCOLARITÉ 2008 - 2009



<i>Durée de l'année scolaire</i>	<i>44 semaines</i>
<i>Début des cours</i>	<i>20 août 2007</i>
<i>Fin des cours</i>	<i>20 juin 2008</i>
<i>Congés hebdomadaires</i>	<i>mercredi après-midi</i> <i>samedi toute la journée</i>

VACANCES ET CONGÉS ANNUELS

	Début des congés			Reprise des cours	
AUTOMNE	mer	22 octobre 2008	à midi	03 novembre 2008	le matin
NOEL	ven	19 décembre 2008	le soir	05 janvier 2009	le matin
CARNAVAL	ven	20 février 2009	le soir	02 mars 2009	le matin
ST-JOSEPH	mer	18 mars 2009	LE SOIR *	23 mars 2009	le matin
PÂQUES	jeu	09 avril 2009	le soir	20 avril 2009	le matin
ASCENSION	mer	20 mai 2009	à midi	25 mai 2009	le matin
PENTECOTE	lun	01 juin 2009			
FETE DIEU	mer	10 juin 2009	à midi	15 juin 2009	le matin

* **mercredi 18 mars 2009: cours toute la journée**

NOUVEAU CAMION POUR LES SAPEURS POMPIERS



Véhicule de première intervention, il permet à notre corps de sapeurs pompiers de se déplacer plus rapidement sur les lieux des sinistres et en ayant une réserve d'eau, ce qui n'était pas le cas de l'ancien véhicule.

Le Prieur de Vétroz a béni le nouveau véhicule du Service du Feu en présence du Corps des Sapeurs pompiers, du parrain et de la marraine lors du cours d'automne.

Eh oui, vous l'avez bien vu, après des années de patience et une ténacité sans faille de notre Commandant du Feu, Boubou, le camion est arrivé !

EXPOSITION ARTEX ET MARCHÉ ARTISANAL A VÉTROZ



ARTEX : DU 7 AU 16 NOVEMBRE 2008 AU FOYER HAUT DE CRY

**GRAND MARCHÉ ARTISANAL A VÉTROZ EN COLLABORATION AVEC LES COTEAUX DU SOLEIL
LE 8 NOVEMBRE 2008 A LA PLACE DU FOUR ET ENVIRONS.**

Ces deux manifestations sont ouvertes à tous, aucune obligation de résider sur le territoire de la commune de Vétroz.

Les Coteaux du Soleil organisent depuis une dizaine d'années un tournus avec les communes de Chamoson, Conthey, Ardon et Vétroz pour mettre sur pied un marché artisanal. Cette année, c'est au tour de Vétroz d'organiser ce grand marché et c'est Artex qui a accepté de prendre en charge l'organisation, en collaboration avec les Coteaux du Soleil.

Artex a donc formé un comité composé de Mme Monique Roh à la présidence et des membres suivants : Mmes Michèle Compondu, Linda de Torrenté, MM. Philippe Sauthier, Jean-Gabriel Delaloye, Philippe Cheseaux et Michel Huser.

Un appel est donc lancé à tous les artisans, les artistes, les commerçants etc. pour s'inscrire et venir soutenir cette importante manifestation locale. D'autres renseignements seront fournis sur le site de l'Office du tourisme et celui de la commune de Vétroz prochainement.

Les propriétaires-encaveurs seront présents sous la responsabilité de Jean-Gaby Delaloye, président des Coteaux du Soleil et un passeport dégustation sera à disposition des visiteurs.

Une animation festive est également prévue et les sociétés invitées à participer sous une forme à définir. Possibilité de tenir des stands de nourriture et boissons. Le soir, prolongement de la manifestation dans les établissements publics de la Commune.

Voilà une première approche de notre prochaine exposition dont le vernissage aura lieu le 7 novembre à 18h00 au Foyer Haut-de-Cry et du premier marché artisanal vétrozain le 8 novembre prochain.

Réservez donc ces dates et n'hésitez pas à vous inscrire pour participer activement à la réussite de cette manifestation.



BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner pour le 30.05.2008 à : Michel Huser, ch. du Milieu 73, 1963 Vétroz,

ARTEX :

7 -16.11.2008 Foyer Haut-de-Cry

MARCHÉ ARTISANAL DES COTEAUX DU SOLEIL

08.11.2008 Place du Four et environs

Nom Prénom

Adresse NP/Localité

Tél. E-mail

Artisanat

Peinture, photo :

Frais d'inscription : Fr. 50.-